

## Mécanisation et exploitation

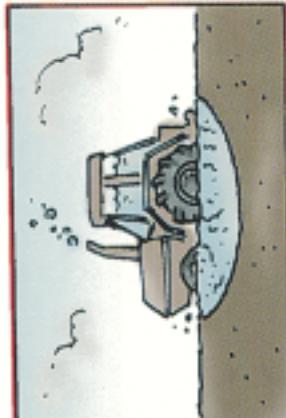
Mesures ménageant la structure et la fertilité du sol.

# Fiche technique –

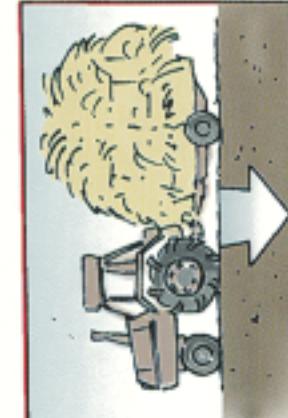
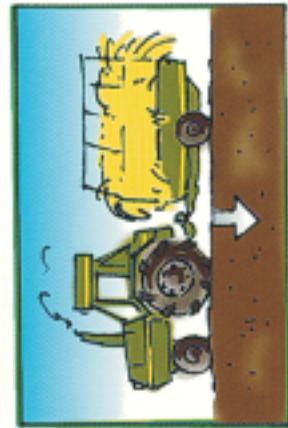
## pour la remise en culture

## de terrains reconvertis

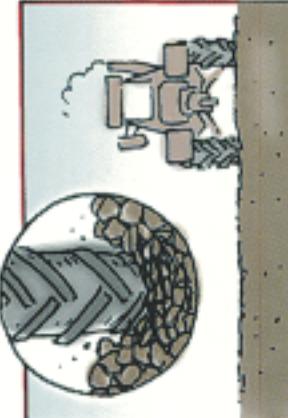
Avant d'entrer dans le champ, l'observer et marquer les mouilles.



Pour la production de fourrage vert et la récolte de céréales, donner la préférence à une mécanisation légère. Admettre des passages plus nombreux !



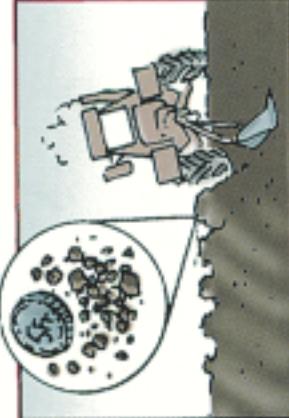
Montage de pneus larges, roues jumelées, également aux remorques. Réduire au minimum la pression des pneus (0,8 bar). Le pneu doit s'adapter au sol et pas l'inverse.



Ne rouler sur un sol qu'à l'état sec. Travail du sol lorsque les mottes sont friables (p. ex. à l'aide du test à la bêche). Pas de travaux lorsque le sol est à l'état plastique.



Donner la préférence au semis direct. Dans la mesure où le travail du sol est néanmoins nécessaire, le réduire au minimum et préparer un lit de semences grossier (test de la « pièce de cent sous »). Lors d'un labour, utiliser si possible une charue on-land (déportée), afin qu'aucune roue ne roule dans la traîne.



Version vaudoise reproduite avec l'autorisation de l'Office de la protection des eaux et de la gestion des déchets du canton de Berne du 13.04.2000 et le soutien du Service des routes du Canton de Vaud.

Pour tout renseignement, s'adresser à :  
Service des eaux, sols et assainissement  
Rue du Valentin 10  
1014 Lausanne  
Tél. 021 / 316 75 00

Renoncer au pacage les premières années après la remise en culture, même en automne.

Cette fiche technique complète et fait partie intégrante des directives intitulées « Exploitation du gravier et agriculture - Directives relatives à la restitution de zones exploitées à l'agriculture ». Elle présente les aspects les plus importants de la remise en culture de terrains reconvertis, dont voici les points essentiels :

- A l'issue de la remise en culture, un sol réutilisé à des fins agricoles doit présenter des propriétés équivalentes (Osol art. 6 et 7).
  - La remise en culture de terrains reconvertis poursuit deux objectifs :
    - > la création de conditions de vie optimales pour les plantes et la faune du sol ;
    - > la conservation, voire l'amélioration des capacités de drainage et de filtration du sol.
  - Pendant cette phase, la maximisation du rendement ne doit pas être le souci principal. En effet, les erreurs commises pendant la remise en culture comme le pacage et le passage avec des véhicules lourds dans des conditions du sol défavorables ou un labour trop précoce, peuvent avoir un impact négatif des années durant.
  - La structure du sol des terrains reconvertis (sols redéposés) est instable et sensible à la pression. Le sol prend plus de temps pour ressuyer. C'est la raison pour laquelle une surface remise en culture ne doit jamais être soumise à la pression de machines lourdes ni travaillée à l'état humide.
  - Une remise en culture qui méninge le sol signifie qu'on laisse au sol le temps de se remettre. C'est pourquoi il faut éviter de reprendre trop tôt la production fourragère intensive et les grandes cultures.



La remise en état d'un sol est une opération complexe et coûteuse. Il faut utiliser des machines adaptées telles qu'une pelle hydraulique, un bouteur version LGP ou une pelle à câbles (photo), et procéder à un terrassement intermédiaire. La remise en culture doit donc malgager le sol.

Relever les sols dénudés sans chômage

Impression :  
Commission technique pour la reconstitution des sols du canton de Berne, décembre 1997  
Photos : SPS, OFED, entreprise Athaus et Aebi, Dr. J. Lehmann, FAU.